

6. Adaptations et aides techniques favorisant l'accès des services publics aux personnes ayant une déficience visuelle

Dans le cas des personnes ayant une déficience visuelle, l'utilisation d'un chien-guide est permise, en principe, partout et en tout temps. Ces endroits peuvent être :

- à la piscine
- au restaurant
- à l'hôpital
- au cinéma, salles de spectacles et de concert, bars
- au musée
- en métro et autres moyens de transport
- à l'église, ...

La canne blanche est également utilisée dans les déplacements. Pour certaines personnes, elle représente des avantages, notamment à l'intérieur.

Aides permettant aux personnes ayant une déficience visuelle d'avoir accès à l'information imprimée

LE BRAILLE

L'écriture braille fut inventée en 1829 par Louis Braille qui, à l'âge de trois ans, devenait aveugle à la suite d'un accident.

Le principe du braille est d'utiliser le sens du toucher pour l'écriture et la lecture, au moyen de points en relief. La cellule braille est formée de six points et grâce aux 63 combinaisons, on peut obtenir une écriture pouvant être utilisée aussi bien pour les mathématiques que pour la musique.

Le braille est produit de différentes manières. On peut utiliser une tablette avec rectangle et poinçon, une machine spéciale dont les six clés correspondent aux six points de la cellule braille ou encore, un ordinateur muni d'une imprimante qui transcrit et reproduit les textes en braille.

Tout comme les voyants qui ont développé la sténographie, les aveugles utilisent une version abrégée du braille (par opposition au « braille intégral »). Ceci leur permet de lire et d'écrire plus rapidement. L'usage du braille s'étant répandu universellement, de nombreux objets d'usage courant tels que : montres, jeux de société, ... ont été adaptés en utilisant le braille.

Moins que 10 % des personnes ayant une déficience visuelle utilisent le braille.

LA LOUPE

Elle grossit les textes imprimés et est utilisée par les personnes ayant un certain degré de vision.

LE MONOCLE

Il s'agit d'une lentille unique servant à lire les noms des rues, les affiches, les tableaux indicateurs,

LA TV LOUPE

Elle permet d'agrandir sur un écran les textes imprimés.

LES ORDINATEURS MUNIS D'UNE SYNTHÈSE VOCALE

Ordinateurs munis d'un dispositif permettant la lecture audible de toutes les informations affichées sur l'écran. Certains dispositifs produisent une reproduction vocale des textes alors que d'autres permettent la reproduction en braille du texte sur une plage tactile.

LES LIVRES AUDIO-CASSETTES

Il s'agit d'enregistrements de livres ou de tout autre texte sur cassettes. Disponibles auprès de la Ligue Braille et de l'O.N.A. (Œuvre Nationale des Aveugles)

LES LIVRES EN GROS CARACTÈRES

Livres dont les textes imprimés sont reproduits en gros caractères (caractères typographiques sans empattement, de style « Helvetica » par exemple, gras et d'au moins 15 points de grosseur).

Les contrastes de couleur permettent également aux personnes ayant une déficience visuelle un meilleur accès aux textes, images, Certaines couleurs sont plus contrastantes que d'autres ; demandez à la personne ayant une déficience visuelle.

Les aides pour les déplacements

LA CANNE BLANCHE POUR PERSONNES AVEUGLES

La canne permet à la personne ayant une déficience visuelle de détecter les obstacles et les changements de niveau du sol. Elle est légère et rétractable pour fin d'entreposage. Sa longueur varie et est déterminée par la hauteur de l'utilisateur. Elle est blanche car elle est reconnue comme symbole universel de la cécité. La canne ne peut protéger la partie supérieure du corps de l'utilisateur.

Même lorsqu'elles sont guidées, plusieurs personnes handicapées visuelles préfèrent continuer à utiliser leur canne. Si la personne est guidée, le guide doit respecter cette façon de faire.

LA CANNE JAUNE POUR PERSONNES MALVOYANTES

Cette canne ne peut être utilisée que par les personnes malvoyantes qui présentent une réduction de l'acuité centrale aux deux yeux de moins de 6/10 après correction ou par des personnes qui ont un champ visuel rétréci à moins de 40° aux deux yeux.

LE CHIEN-GUIDE

Spécialement dressé pour guider son maître ayant une déficience visuelle, le chien a une vision périphérique plutôt limitée mais néanmoins, il arrive à bien protéger la partie supérieure du corps de son maître.

Les chiens sont daltoniens. Ils ne s'arrêtent pas parce que le feu de circulation est rouge, mais bien parce qu'il a appris à s'arrêter à tous les coins de rue, à s'asseoir en travers de son maître et à évaluer le moyen de détourner l'obstacle ou d'attendre l'occasion de traverser.

Les chiens ne savent pas compter. Il appartient au maître de savoir qu'il faut tourner au troisième coin de rue, par exemple.

Le chien-guide doit porter un harnais spécial muni d'une bride en forme de « U » que le propriétaire doit tenir dans la main gauche. Le harnais signifie que le chien travaille. Sans le harnais, le chien redevient aussitôt un animal de compagnie.

LE GUIDE VOYANT

C'est une personne qui accompagne et qui guide la personne ayant une déficience visuelle dans ses déplacements.

LE SONIC PATH FINDER

Le Sonic Path Finder permet à la personne déficiente visuelle de détecter les obstacles frontaux à plus de deux mètres de distance. Il est composé d'un bandeau associé à une banane attachée à la ceinture, un micro-ordinateur analyse les informations reçues et les renvoie à l'utilisateur sous forme de sons qui arrivent dans de petits écouteurs, plus l'obstacle est proche plus le son est fort.

Toutefois, le Sonic Path Finder ne peut être utilisé seul, il vient en complément de la canne blanche ou du chien guide.